



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 17460

Texte de la question

M. Jean-Charles Taugourdeau appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur le fait qu'à l'issue du Grenelle de l'environnement, les seules mesures proposées, en ce qui concerne les automobiles, est l'aide à l'achat d'un véhicule neuf et la taxation des véhicules polluants. Aussi, il souhaiterait connaître son sentiment sur l'application d'une TVA à 5,5 % pour les opérations d'entretiens et de réparation automobile. Une telle mesure permettrait une diminution significative des coûts d'entretien, favoriserait le recours aux professionnels et aurait inévitablement des conséquences sur l'environnement.

Texte de la réponse

Les prestations d'entretien, de réparation et de contrôle technique effectuées par les professionnels du secteur de l'automobile ne figurent pas sur la liste communautaire des services susceptibles de bénéficier du taux réduit prévue à l'annexe III à la directive 2006/112/CE du 28 novembre 2006 portant refonte de la réglementation communautaire en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Elles n'apparaissent pas davantage dans la liste des services à forte intensité de main d'oeuvre retenus par les Etats membres de l'Union en 1999 pour l'application, à titre expérimental, d'un taux de TVA réduit et figurant à l'annexe IV de la directive déjà citée. Ces prestations ne peuvent donc pas, en l'état actuel du droit communautaire, bénéficier du taux réduit de la TVA. A cet égard, il est rappelé que dans le cadre des négociations actuelles en matière de taux réduits de TVA, et sur la base de la proposition de directive que la Commission européenne s'est engagée à présenter en 2008, le Gouvernement agit pour obtenir, d'une part, la pérennisation de l'application de taux réduits de TVA aux services d'aide à la personne et aux travaux dans les logements, et, d'autre part, la possibilité d'appliquer un taux réduit aux services de restauration.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Taugourdeau](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17460

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1325

Réponse publiée le : 15 avril 2008, page 3265